

qui, dans la région lyonnaise, personnifiait en quelque sorte l'enseignement du tir pratiqué en vue de former des défenseurs pour la Patrie et pour la République.

Le colonel Polonus naquit à Brest, en 1826 ; mais son enfance et sa jeunesse s'écoulèrent à Metz où son père, vieux soldat lorrain, s'était retiré, et tous ses souvenirs d'autrefois se reportaient à cette ville qu'après le déchirement national, il ne voulut pourtant jamais revoir. Engagé volontaire à dix-neuf ans, au 18^e de ligne, il y conquist successivement tous ses grades, y compris celui de capitaine. C'est dans ce régiment qu'il fit la dure campagne d'Orient, la brillante campagne d'Italie, et qu'il fut décoré de la Légion d'honneur en 1868.

Il ne le quitta que pour entrer, en 1869, aux grenadiers de la garde, et les hasards de la guerre le ramenèrent en 1870, lui, presque Messin, dans sa chère ville adoptive où une capitulation à jamais néfaste le fit prisonnier des Allemands.

Au retour de captivité, il fut envoyé, pendant quelques mois, en Afrique, où l'on reformait des régiments français. Mais dans un moment de découragement bien excusable et qu'il regretta toujours, il prit sa retraite en 1872, à 27 ans de services, dans toute la force de l'âge.

Cependant après ses terribles épreuves, la France reconstituait son armée, réorganisait ses forces. C'est alors que, patriote avant tout, le colonel Polonus recommença pour ainsi dire une nouvelle vie militaire.

Chef de bataillon à la formation du 142^e régiment territorial d'infanterie, en 1875, il passait, trois ans après, avec son grade, au 109^e régiment territorial, dont il prenait le commandement comme lieutenant-colonel, en 1880, pour ne le quitter qu'à la limite d'âge, en 1891.

Il ne m'appartient pas d'insister sur la façon magistrale dont, pendant onze ans il conduisit son régiment, ce qui lui valut d'être promu, dès 1888, officier de la Légion d'honneur. Ce que je puis dire, c'est qu'il a laissé au 109^e le souvenir d'un chef aimé et respecté, dont la ferme direction était, sous des dehors un peu rudes, tempérée par un grand esprit de justice et de bonté.

C'est maintenant le lieu de rappeler qu'en même temps qu'il reprenait un commandement dans l'armée de seconde ligne, le colonel Polonus, excellent tireur et meilleur instructeur, entreprenait de constituer à Lyon une Société militaire de tir qui devait servir de type, création qui, à elle seule suffirait à sauver son nom de l'oubli. J'ai nommé la Société de Tir de l'Armée territoriale, fondée en 1877, avec le concours d'officiers dévoués que le colonel avait su grouper autour de lui, grâce à sa grande autorité, à sa force de persuasion et à son entraînant exemple. C'est avec ce même concours et par la même heureuse initiative d'un chef qui avait au plus haut degré les qualités propres à unir des hommes pour un but commun, que fut fondé, en 1886, le Cercle militaire que le colonel présida jusqu'au moment de quitter définitivement l'armée.

En outre, sur toute l'étendue de la subdivision de région où se recrutait le 109^e, le colonel Polonus créait, en quatorze ans, six autres Sociétés de tir : à Vienne, à Pont-de-Chéruy, à Saint-Jean de Bournay, à Givors, à la Verpillière, à Heyrieux.

Enfin il fondait, comme annexe de la Société de Tir de l'Armée territoriale, une section de tir réduit au canon, transformée depuis en Société indépendante.

Cette trop sèche énumération de tant d'œuvres utilement entreprises et brillamment menées à bien, permet d'apprécier l'infatigable activité de celui dont nous regrettons si vivement la perte.

Il fut récompensé de ses intelligents efforts, de son inlassable dévouement par une popularité justement méritée, qui faisait vénérer son nom partout où le patriotisme et le désintéressement sont en honneur. Aussi, soit qu'on organisât une imposante manifestation comme celle qui marqua l'inauguration du monument des Enfants du Rhône ou l'installation des Plaques commémoratives à l'Hôtel de Ville, soit qu'on donnât, comme en 1891, une fête de tir grandiose qui compte dans nos annales, le colonel Polonus était-il toujours prêt à payer de sa personne pour assurer un succès que sa haute expérience, ses puissantes facultés d'exécution rendait d'avance certain.

Après tant de services, après une vie si activement consacrée à faire le bien, la mort est survenue, brusque et impitoyable. C'est qu'il n'avait plus là, pour le préserver de ses coups, la douce compagne partie avant lui en le laissant inconsolable. Et, maintenant, hélas ! nous ne vivons plus que par le souvenir avec celui qui, après avoir été notre chef ferme et sûr, était resté jusqu'à son dernier jour notre conseil éclairé et, mieux encore, notre ami.

Lorsqu'après s'être tout entier consacré au bien public, un homme laisse derrière lui une œuvre vraiment utile, il

est du devoir des générations reconnaissantes de se transmettre son nom comme un exemple. Pour sa part, la Société de Tir de l'Armée territoriale ne faillira pas à ce devoir. Elle perpétuera parmi ses milliers d'adhérents le nom de son vénéré fondateur et ceux qui lui ont succédé, comme ceux qui viendront ensuite, mettront tout leur orgueil à continuer sa tâche.

Au nom de cette armée qu'il aimait passionnément et qu'il servit si bien, au nom de la Société de Tir de l'Armée territoriale, son œuvre toujours plus vivante et plus prospère, je dépose le pieux hommage de notre respect filial sur la tombe du colonel Polonus, ce chef à jamais regretté qui nous lègue la noble leçon de sa vie de travail et de dévouement et auquel, en retour, nous garderons l'inaltérable souvenir que notre affection et notre gratitude ont profondément gravé dans nos cœurs.

Mon colonel, adieu !

Discours du Commandant Perreau.

Au nom du Cercle militaire des officiers de réserve et de l'armée territoriale de Lyon, j'ai le devoir d'apporter un modeste hommage au colonel Polonus, qui a été son président fondateur. Vous savez d'entendre l'énumération des œuvres patriotiques et sociales auxquelles le regretté colonel avait consacré son dévouement ; mais, à côté de ces créations, il fallait un foyer pour permettre aux officiers de l'armée active et de ses réserves de fraterniser dans une communion d'amour de la patrie et de culte du drapeau. C'est dans cette pensée que le colonel Polonus a fondé le Cercle militaire de Lyon. Il en est resté président depuis la création, en 1886, jusqu'en 1891, date à laquelle il a été atteint par la limite d'âge des officiers supérieurs de l'armée territoriale. Même après cette date, il est resté président désigné du conseil d'administration en cas de guerre. Des voix éloquentes vous ont retracé les mérites si divers de ce brave soldat et de ce bon citoyen, qui personnifiait les qualités bienfaisantes et aimables, l'activité silencieuse et féconde.

Mon colonel, tout n'est pas fini pour vous avec cette vie. Vous continuerez à vivre dans nos cœurs par votre souvenir et vos exemples.

Au nom du Cercle militaire de Lyon, que vous avez fondé, je ne vous dis pas adieu, mais au revoir.

Discours de M. le Dr Chambard-Hénon

C'est au nom de l'*Union Patriotique du Rhône* que je viens dire un dernier adieu à son regretté et vénéré président, le colonel Polonus.

La Lorraine a perdu en lui un de ses meilleurs enfants, un bon Français, un soldat brave et intelligent. Elevé et formé, comme beaucoup de ses compatriotes, dans une famille militaire, il avait ces qualités admirables dont le type idéal se retrouve dans Kléber, de glorieuse mémoire.

Vous avez entendu l'énumération des nombreux travaux auxquels notre ami avait voué son inépuisable dévouement : création de la *Société de Tir de l'Armée territoriale*, secrétariat de la *Croix Rouge*, direction de l'Asile de nuit, etc., etc., toutes œuvres qui montrent au grand jour son cœur de patriote préoccupé de la défense de la patrie et du soulagement des malheureux.

Ayant l'expérience acquise par de nombreuses campagnes, Polonus avait pressenti la grande révolution qui s'opérerait dans la tactique des armées, avec l'avènement des armes à longue portée et de précision. A l'heure actuelle, les Conseils supérieurs de la guerre, dans tous les Etats civilisés, savent apprécier l'importance des exercices de tir pour le soldat, et quel rang primordial ils doivent occuper dans son éducation.

Notre ami était assuré, lui aussi, que la principale force d'une armée, dans la guerre future, sera dans la précision et la justesse du tir à l'arme de guerre, étendues au plus grand nombre possible de combattants. Dès 1877, il se mettait à l'œuvre et créait la Société de Tir de l'Armée territoriale de Lyon, la première et la plus belle qui soit en France. C'est là, la grande idée de notre ami, elle restera et sera inséparable de son nom, dans le pieux souvenir que nous garderons de lui.

La place d'un tel homme était tout naturellement, au milieu de nous, au Comité de l'*Union Patriotique du Rhône*, nous, dont le but est d'encourager, de développer toutes les organisations, tout ce qui peut faire la Patrie plus grande, plus prospère, plus forte ; à la mort du regretté Sanaoze, nous l'avons placé à notre tête.

Brave ami, tu n'y es resté que bien peu de temps, l'espace d'une année. Avec toi, nous poursuivions patiemment